



Séminaire d'élaboration du 20 février 2019

Lycée agricole de Saint-Paul

Diaporama bois-énergie

La Programmations Pluriannuelles de l'Énergie (PPE), facteur déclenchant d'une filière régionale bois-énergie

- La loi relative à la transition énergétique pour la croissance verte (LTECV) adoptée en 2015 fixe des objectifs ambitieux pour les DOM :
 - Objectif de 50% d'énergies renouvelables en 2020
 - Objectif d'autonomie énergétique en 2030
- Objectifs déclinés localement au travers de la mise en place des Programmes Pluriannuels de l'Énergie (PPE) et des schémas régionaux sur la biomasse (SRB) prévus dans la LTECV.
- La Réunion dispose d'un fort potentiel pour atteindre ces objectifs : énergie solaire, énergie marine renouvelable, géothermie. La biomasse fait partie des ressources à potentiel dans ces territoires.
- 54% des besoins énergétiques de l'île couverts par les deux centrales bagasse / charbon exploitées par Albioma (Le Gol et Bois rouge – 212 Mwe)
- La convention cadre Région/Albioma permet le suivi de la transition charbon/biomasse avec une priorité sur la valorisation des ressources locales dans le respect de la hiérarchie des usages et des filières existantes.

=> **Projet principal: effacement du charbon par la conversion des deux centrales bagasse / charbon de l'île – besoin de couverture de 500.000 à 600.000 t de bois déchiqueté ou 300 à 400.000 tonnes de granulés + petite puissance prévue en gazéification**

La ressource bois mobilisable:

Volonté d'ALBIOMA de mobiliser un maximum de biomasse locale, gisements identifiés :

- Déchets verts collectés par les EPCI: **24.000 t de broyats/an**
- Recyclage de palettes
- Biomasse forestière (exploitation forestière, DFCL, exotiques): **10.000 tMB/an (dont 45% en forêt privée)**
- Bois issus des travaux (élagages ; hors filière déchets): **80 à 100.000 tMB/an**

Les ressources en bois – Synthèse du Schéma Régional Biomasse

- Hypothèses : issues du Schéma Directeur Bois Energie de 2011
 - Gisement potentiel estimé à 12.607 tMS/an soit 21.012tMB/an sur des hypothèses fortes avec ouverture de pistes forestières et pas de conflit d'usage sur la ressource
 - Gisement mobilisable estimé à 5.895tMS/an soit 9.825tonnes/an sur des hypothèses faibles sans ouvertures de pistes et avec conflit d'usage potentiel sur la ressource

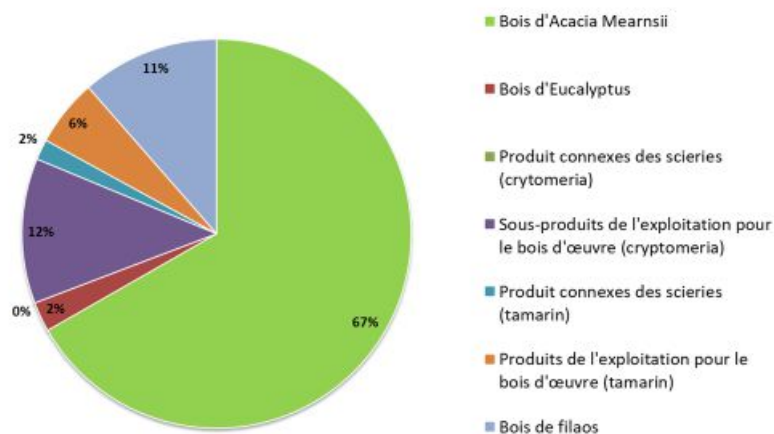
- Equivalent potentiel énergétique : 29GWh PCI soit 10% du potentiel total biomasse

La ressource en biomasse forestière: Synthèse du Schéma Régional Biomasse (SRB) & Etude biomasse forestière commandée par Albioma à l'ONF

Type de gisement	SRB - Gisement potentiel (tMS/an)	SRB - Gisement mobilisable (tMS/an)	Etude Albioma-ONF		
			(tMB/an)	(tMS/an)	Observations
S-produits exploitation bois d'œuvre (tamarin)	329	329	0	0	
S-produits exploitation bois d'œuvre (cryptomeria)	715	711	1 700	950	
Exploitation eucalyptus	146	146			
Exploitation filaos	2 280	675	1 800	1 100	
Exploitation acacia mearnsii	8 937	3 934	8 500	5 500	60% forêt privée
Connexes de scierie (cryptomeria)	0	0	0	0	
Connexes de scierie (tamarin)	200	100			
Total	12 607	5 895	10 à 12.000	6 à 7.700	45% forêt privée

Les ressources en bois – Synthèse du Schéma Régional Biomasse

Contribution des différentes espèces de bois au au gisement mobilisable de biomasse issue du du secteur forestier



Les freins à la mobilisation du bois pour la production d'énergie :

- **Techniques** (équipement des ETF, formation de bucherons, desserte forestière, accessibilité des parcelles, transformation et logistique)
- **Réglementaires** (absence de PSG, CRPF)
- **Économiques** (prix d'achat sur pied de la biomasse forestière et filières d'approvisionnement)
- **Financiers** (régime de subvention FEADER et FEDER, Ademe)
- **Priorités d'usage** (litière élevages avicoles, charbon de bois, chauffage de piscine, projet de gazéification,...)
- **Adéquation entre offre et besoin du territoire** (besoin très important par rapport aux ressources, intérêt du développement de la filière pour l'île)